

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRES DES CONFLUENCES



EDITO.....	4
Présentation du territoire	5
PARTIE 1.....	6
Gouvernance et Compétences.....	6
Les compétences de la Communauté de communes Terres des Confluences	8
PARTIE 2.....	9
Fonctionnement et administration :	9
Une équipe au service des habitants	9
Moyens généraux	9
Accueil - Relation aux usagers	9
Numérique – informatique – Modernisation de l’administration interne.....	9
Ressources Humaines et Mutualisation.....	10
Communication	12
Finances	12
Marchés publics	17
PARTIE 3.....	21
Les actions de la Communauté de Communes en 2021	21
1- Développement économique, agriculture et attractivité du territoire	21
Aérodrome	24
Aménagement numérique.....	25
2- Tourisme	27
3- Voirie - Travaux.....	30
4- Aménagement de l’espace, ruralité et urbanisme.....	32
PLUi-H, PLU des communes, instruction,	32
Service commun instruction.....	32

PLUi-H	33
PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)	34
5- Relais Petite Enfance itinérant	36
6- Service commun de médiation numérique itinérant	38
7- Santé	39
Contrat Local de Santé	39
Le Conseil Local en Santé mentale	41
8- Restauration communautaire	41
9- Cadre de vie	46
Elimination et valorisation des déchets/Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.....	46
10- Habitat	47
Politique locale de l'habitat (élaboration d'une OPAH intercommunale).....	47
Appui technique aux communes sur la police spéciale du maire en matière d'habitat :	48
Guichet unique Rénov' Occitanie (CAUE)	48
11- Logement	48
Conférence Intercommunale du Logement (CIL).....	48
Aire d'accueil des gens du voyage (gestion et suivi)	49
12- Environnement	50
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).....	50
Service public d'assainissement non collectif (SPANC)	52
Centre aquatique intercommunal.....	54

Chaque année, notre rapport d'activité permet de mettre en lumière le travail accompli par les élus et les agents de la Communauté de communes Terres des Confluences (CCTC). Il est essentiel car il permet de mieux appréhender le rôle de votre Communauté de Communes et ses domaines d'interventions, déterminés par ses compétences. Cette année, en collaboration avec l'ensemble des services, nous avons souhaité le rendre plus synthétique et attractif. Notre objectif est une diffusion plus large auprès des élus locaux mais aussi auprès des habitants de notre territoire.

Ces derniers mois, plus que jamais, nous avons pris conscience de l'équilibre fragile dans lequel nous étions ; nous devons nous adapter à un environnement changeant.

Les élus de la Communauté de communes continuent d'œuvrer dans ce sens avec l'avancement et l'approbation prochaine du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Je les remercie ainsi que le personnel de l'intercommunalité et le groupe de citoyens volontaires qui s'investissent pour qu'un projet comme celui-ci voit le jour.

La Communauté de communes avance également grâce aux projets d'équipements qui structurent notre territoire avec la volonté de nous rapprocher des citoyens par les services rendus au quotidien. Comme exemple, l'ouverture prochaine d'un nouveau tiers-lieu de travail sur la commune de La Ville Dieu du Temple qui permettra de répondre à une nouvelle manière d'appréhender la vie professionnelle.

De plus, la nouvelle cuisine centrale a été livrée début septembre 2021, dans les temps malgré la période compliquée. L'inauguration de ce bâtiment a eu lieu le 25 juin 2022. Concernant les travaux du centre aquatique, ils ont, eux, bien avancé pour une ouverture à l'automne 2022, nous l'espérons.

Je vous invite à lire ce rapport. Au fil des pages, vous pourrez ainsi prendre connaissance des actions quotidiennes, menées par votre intercommunalité.

Article L5211-39**Modifié par Loi n°99-586 du 12 juillet 1999 - art. 40**

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Présentation du territoire



La Communauté de Communes Terres des Confluences est composée de 22 communes.

Le siège est fixé à CASTELSARRASIN (82100), 636, rue des Confluences.

Chiffres clés

2017 date de création, après fusion

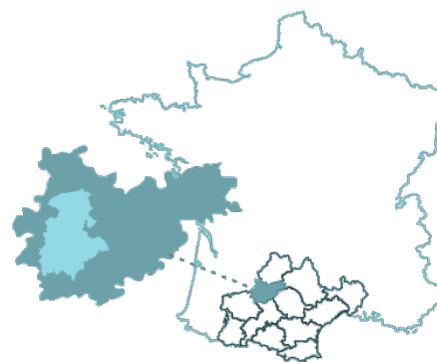
22 communes

42.783 habitants

451 km²

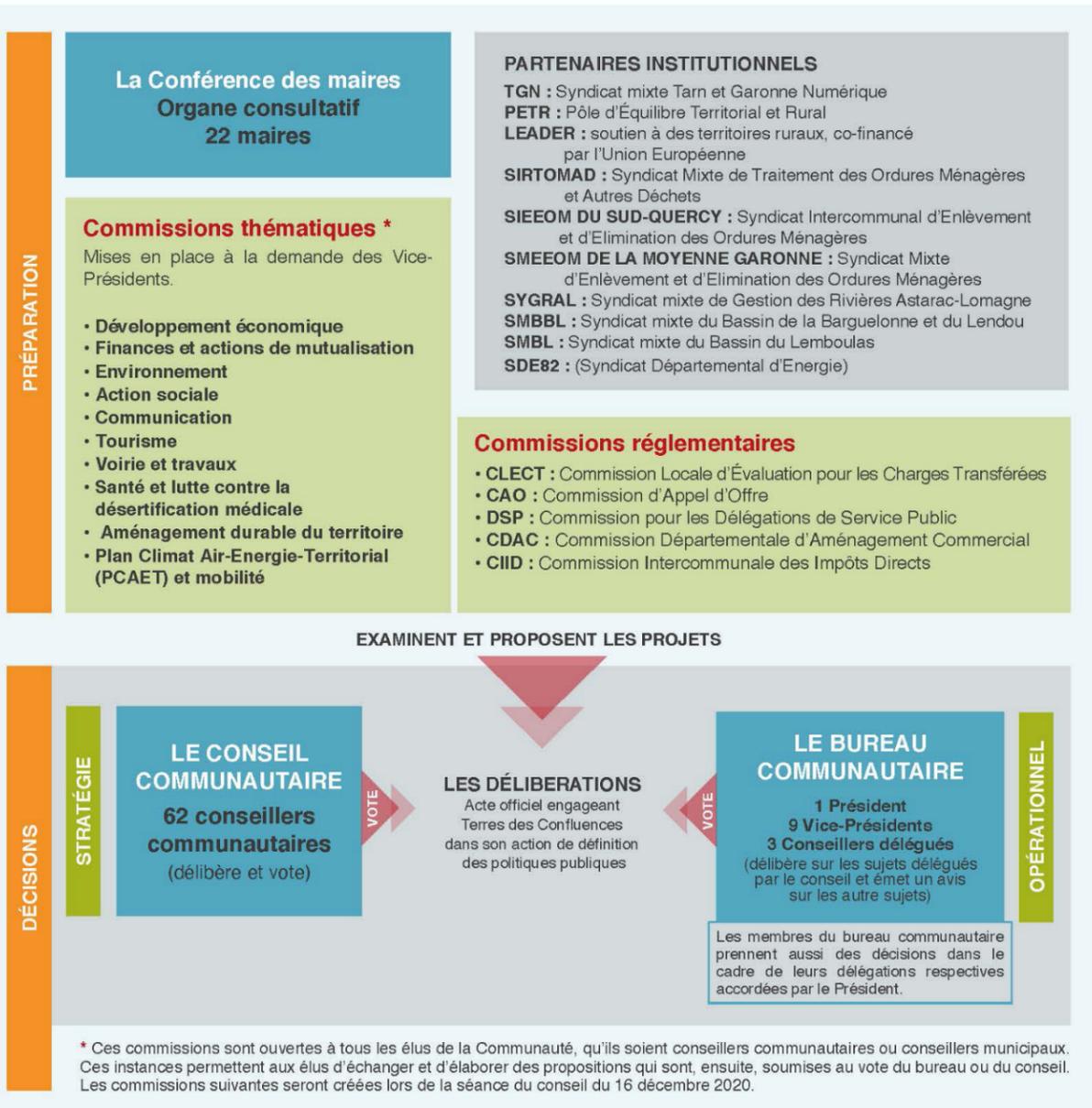
Un territoire intercommunal cohérent, conforme au bassin de vie des habitants.

(**60% des actifs** travaillent et vivent sur le territoire).



PARTIE 1

Gouvernance et Compétences



La Communauté de Communes est gérée par :

- 1 bureau communautaire exécutif,
- 1 conseil communautaire,
- 10 commissions thématiques.

← Organisation et fonctionnement de la gouvernance



Conseil communautaire du 31 mars 2021
Hall de Paris de Moissac

Les réunions en 2021

- 12 bureaux communautaires non exécutifs
- 11 bureaux communautaires exécutifs
- 5 conseils communautaires
- 30 commissions communautaires (3 développement économique, 2 tourisme et affaires culturelles, 4 aménagement durable du territoire, 6 finances, 2 action sociale, 3 communication, 4 environnement, 1 voirie, 5 PCAET/mobilité, 3 santé et lutte contre la désertification médicale)
- Des rencontres avec les communes :
→ 2 réunions DGS / secrétaires de mairie

Les compétences de la Communauté de communes Terres des Confluences



**DÉVELOPPE ET AMÉNAGE LE
TERRITOIRE**

**Améliore votre cadre de
vie**

**Développe l'activité et
l'esprit d'entreprise**

Développe le tourisme

Entretient vos rivières



**EST AU SERVICE DES HABITANTS ET
DES COMMUNES**

Collecte les déchets

**Contrôle les
assainissements
individuels**

Entretient les routes

Prépare les repas



**ACCOMPAGNE LES USAGERS AU
QUOTIDIEN**

Eveille les enfants

Aide à la rénovation

**Soutient les activités
locales**

**Organise les accès aux
soins**

**Construit des
équipements**

**Accueille les gens du
voyage**

Fonctionnement et administration : Une équipe au service des habitants

Moyens généraux

Accueil - Relation aux usagers

Repères

- 2 agents d'accueil
- Missions : recevoir, orienter, informer et renseigner les personnes s'adressant aux services de la CCTC physiquement, par téléphone ou messages électroniques.

Faits marquants

- Appels entrants : 20096 (14445 répondus)
- Courriers entrants : 3486
- Courriers sortants : 1795
- Renforcement du service :
 - Assurer et sécuriser la continuité du service pendant les congés et les absences.
 - Réaliser des missions de secrétariat mutualisé pour les affaires générales, le développement économique, le service urbanisme.

2022 : Les perspectives

- Améliorer la gestion du courrier entrant et sortant avec la mise en place d'une Gestion Electronique des Documents (GED)
- Travail sur la coordination communale pour améliorer les primo-renseignements.

Numérique – informatique – Modernisation de l'administration interne

Repères

- 3 prestataires :
 - Centre de gestion de Tarn-et-Garonne : messagerie, parapheur électronique, plateforme pour l'envoi des actes, logiciel métier (finances, RH)
 - LORDI : maintenance du parc informatique, gestion des sessions
 - Service informatique de Castelsarrasin : réseau, téléphonie, projets logiciels/ informatiques
- Matériel informatique et bureautique :

- Ordinateurs : 36
- Téléphones IP : 31
- Copieurs : 4
- Imprimantes : 3
- Adresses mails : 66

2022 : Les perspectives

- Audit du système d'information de la CCTC avec le syndicat mixte Tarn-et-Garonne numérique
- Mise en place d'une feuille de route sur la stratégie numérique
- Amélioration des outils de travail, de partage et de collaboration
 - Mise en place d'une Gestion Electronique des Documents (GED)
 - Mise en place d'un parapheur électronique
 - Migration vers Microsoft 365

Ressources Humaines et Mutualisation

Le nombre d'agents et l'équivalent temps plein : 76 postes correspondant à 75,40 équivalents temps plein.

Repères

Répartition des emplois par catégorie

Catégorie A : 12 agents

Catégorie B : 8 agents

Catégorie C : 56 agents

soit 76 agents

Faits marquants

- Nombre d'arrêtés : 532
- Nombre de notes de service : 20
- Nombre de contrats de remplacements : 14
- Nombre d'agents mis à disposition : 4
 - Communes vers EPCI : 2
 - EPCI vers syndicat et CCAS : 2
 - Nombre de service : 2 (Commune et syndicat vers EPCI)
- Nombre de réponses à des candidatures : 214
- Nombre de stagiaires accueillis : 2
 - Nombre offres d'emplois diffusées en externe : 17 (Assistant comptable et budgétaire (2) / Chargé de communication / Conseiller numérique / Instructeur

ADS / Responsable budgétaire-comptable et marchés publics / Chargé de mission santé / Responsable service déchets / Technicien SPANC-GEMAPI / Agent de développement économique / Assistant de direction des services techniques / Directeur des Services Techniques (2) / Directeur Général des Services / Chef de projet Petites Villes de Demain / Chargé d'accueil et secrétariat mutualisé / Gestionnaire marchés publics)

- Nombre de jours de formation : 20 jours intégration, 50,33 jours dans le cadre de formation de professionnalisation, 16,50 jours de formation dans le cadre de la préparation au concours, 70,27 jours de formation dans un autre cadre (formation mutualisées, formation continue, réunion d'information...)
- Pour la mutualisation, mise en œuvre de formations mutualisées avec les communes du territoire : 3 journées (Pilotage de projet) et 4 journées (Culture et animation managériale)
- Nombre de réunions du comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la Communauté de Communes : 4 CT / 3 CHSCT
- Refonte du protocole temps de travail pour mise en conformité avec les 1 607h
- Lignes directrices de gestion : valorisation et promotions des parcours professionnels
- Bilan phase expérimentale du télétravail et généralisation aux postes télétravaillables
- Diagnostic et plan d'action pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle des femmes et des hommes 2022-2025

2022 : Les perspectives

- Une réflexion organisationnelle doit être engagée afin de mettre en place un organigramme cohérent eu égard aux ambitions de la Communauté de Communes. Cette démarche se fera en concertation avec les managers et les représentants du personnel.
- Une mise à jour du RIFSEEP doit être entreprise compte tenu du fait que la part variable du RIFSEEP tenant compte de la manière de servir ne concerne que le Complément Indemnitaire Annuel. La cotation des différents postes sera également réexaminée.
- Des permanences de PLURELYA seront mise en place au sein des services techniques.
- Le plan de formation 2023 sera effectué en fin d'année 2022 compte tenu des besoins exprimés par les Directeurs et Chefs de Services, ainsi que des demandes de formation exprimées par les agents dans le cadre de leurs entretiens professionnels.
- Des propositions de formations mutualisées sur l'ensemble du territoire seront maintenues.
- Continuité du plan relatif à l'égalité professionnelle des femmes et des hommes.

Communication

L'année 2021 a été marquée par l'arrivée d'une responsable communication au 1er octobre 2021 et la création d'une page LinkedIn pour l'image de marque de la collectivité.

Faits marquants

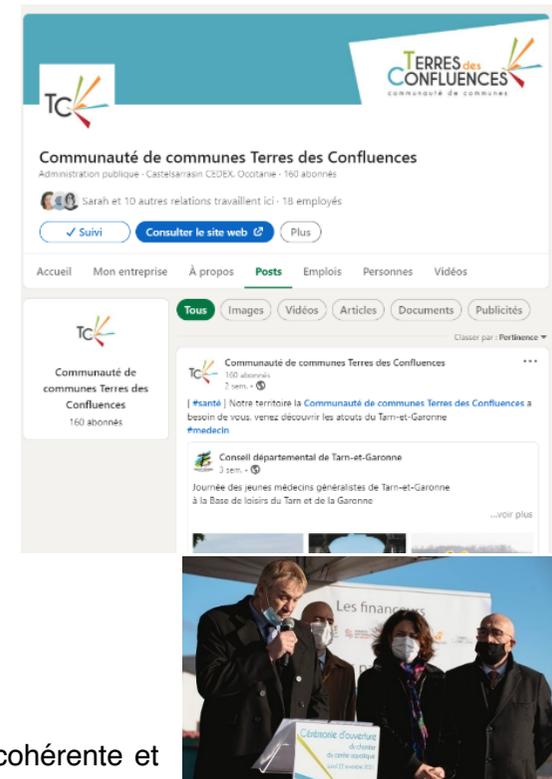
- 2 numéros du magazine Confluences
- Réalisation du rapport d'activité annuel de 2020 et de différents outils de communication institutionnelle
- Elaboration de supports écrits pour faciliter la communication des différents services et refonte des outils existants
- Mise à jour du site internet de la Communauté de Communes
- Le site internet :
Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 :
 - Pour le nombre de visiteurs : 66,8 % de nouveaux visiteurs et 33,2 % de visiteurs qui reviennent sur le site.
 - 2021 : + 19,64% d'utilisateurs.
- Création d'une page LinkedIn pour l'image de marque de la collectivité.
- Arrivée d'une responsable communication au 1er octobre 2021.
- 22 novembre 2021 : Ouverture de chantier aux officiels.

2022 : Les perspectives

- Mise en place d'une stratégie de communication incluant l'ensemble des services pour une communication cohérente et homogène.
- Mise en place d'une application mobile.
- Migration du site internet et refonte de pages.
- Réflexion autour d'une stratégie de communication digitale.
- Réflexion sur la mise en place d'une stratégie de marketing territorial transversale avec les services et création de la marque employeur.
- Plan de communication sur les travaux des déchetteries.
- 2 Campagnes de communication :
 - Centre aquatique : création de vidéos et reportage photos pour montrer l'avancement des travaux du centre aquatique. Création de la charte graphique pour le centre aquatique : Conflu'O
 - Cuisine centrale : Inauguration et création d'une vidéo promotionnelle pour mettre en valeur l'équipement, les producteurs locaux, les circuits courts.
- Communication interne : questionnaire proposé aux agents pour évaluer la communication interne de la CCTC. Objectif : faire un diagnostic avant de mettre en place une stratégie de communication interne.

Finances

L'année 2021 a été marquée par la poursuite des aides Covid auprès des entreprises du territoire et de nos administrés.



22 novembre 2021 : Ouverture de chantier aux officiels.



Rapport des orientations données pour l'élaboration du budget de l'intercommunalité :

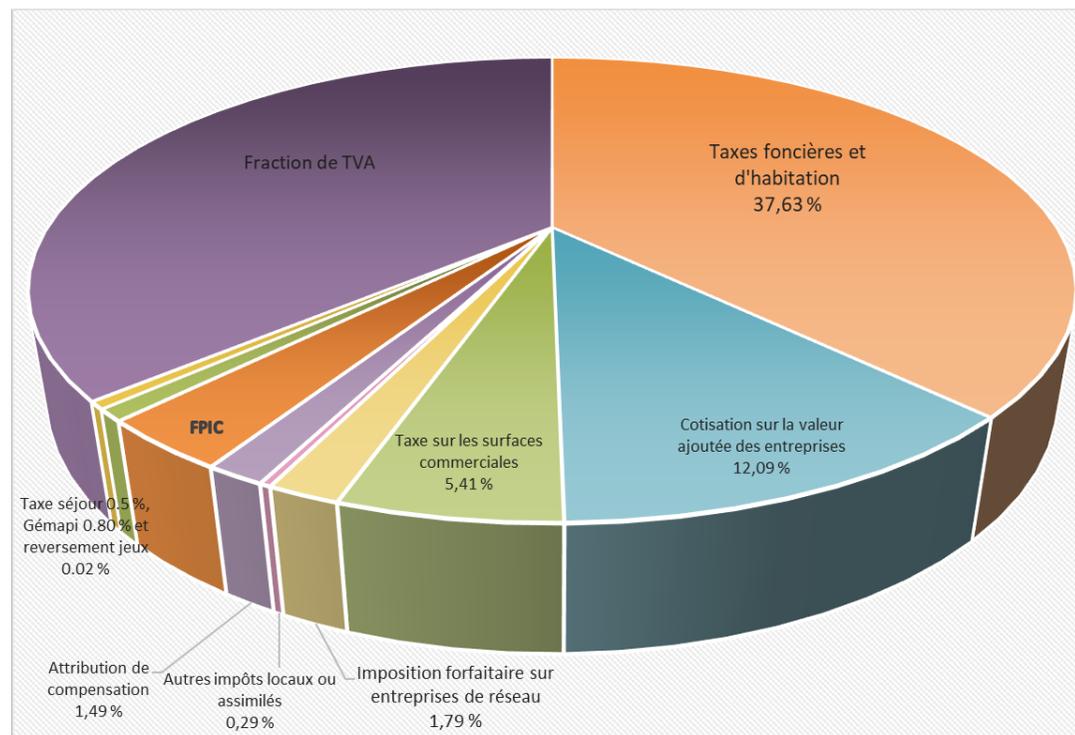
Pour les dépenses de fonctionnement :

- Maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement avec pour **cible une augmentation de 2 %**.
- **7 budgets** :
 - 1 budget principal
 - 1 budget annexe collecte et traitement des déchets
 - 1 budget annexe assainissement non collectif
 - 4 budgets de zones d'activités
- Indicateurs d'épargne :
 - Autofinancement net : 2 218 683 €
 - Fonds de roulement en fin d'exercice : 12 051 524 €

Le budget 2021 :

La Fiscalité

- Produit de TH 2021 égal à celui perçu en 2020
- Taux de Foncier Bâti qui passe de 1.10 % à 3 %
- Taux de Foncier Non Bâti stable : 6.77 %
- Choix de la répartition dérogatoire n° 1 « à la majorité des 2/3 » pour le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal)
- Augmentation du coefficient de TASCOM de 0.05
- Produit de la taxe GEMAPI à hauteur de 100 000 €



Les taxes spécifiques

La taxe de séjour :

Année	2018	2019	2020	2021
Produit perçu	57 000 €	74 300 €	56 341 € (chute en raison du confinement liée à la covid 19)	58 398.55 €

La taxe GEMAPI

Le produit attendu de cette taxe a été fixé à 50.000 € pour 2018, 50 000 € pour 2019 et 100 000 € en 2021 en raison des dépenses liées à cette compétence.

Les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement 2021			Charges à caractère général;
Autres charges de gestion	Charges financières;	Charges exceptionnelles;	1274214,0.60 €
	53165,8.80 €	349578,8.70 €	0.09%
	0.00%	0.03%	

Les dépenses d'investissement

Chap	Désignation	Réalisé	Commentaire
20	Immobilisations incorporelles	182 941,53	
020	Administration générale de la collectivité	13 648,08	Logiciels
413	Piscines	0,00	
70	Services communs	27 062,24	Etude OPAH / PIG
820	Services communs	9 170,73	PLUi-H et PCAET
830	Services communs	1 680,00	Migration E-matrix ver Mon Territoire
831	Aménagement des eaux	130 228,48	Etudes GEMAPI
90	Interventions économiques	1 152,00	Logiciel bourse des locaux
204	Subventions d'équipement versées	300 566,85	
020	Administration générale de la collectivité	127 115,90	Fonds de concours : 120 148,33 € AC Investissement : 6 967,57 €
70	Services communs	2 065,00	OPAH subventions aux particuliers
816	Autres réseaux et services divers	7 442,12	Subvention Tarn et Garonne numérique
90	Interventions économiques	163 943,83	Aides à l'immobilier d'entreprise et installation activité agricole
21	Immobilisations corporelles	255 508,88	
020	Administration générale de la collectivité	72 074,33	2 Voitures électriques : 51 463,04 € Matériel divers et informatique : 7 694,47 €
251	Hébergement et restauration scolaire	13 460,45	Matériel de cuisine pour les offices
413	Piscines	0,00	
511	Santé	1 553,30	Ordinateur coordinatrice de santé
524	Autres services	0,00	
64	Crèches et garderies	3 150,10	Mobilier, téléphones portables, écran LED
820	Services communs	1 916,51	Matériel informatique chargée de mission Petites Villes de demain
822	Voirie communale et routes	46 708,16	Panneaux : 11 375,48 € Pistolet Line Lazer : 12 228,19 € Copieur : 3443,88 € Vestiaires : 3 083,79 € Chargeur Kubota : 5 040 € Alarma et sirène : 5 460 € Divers
824	Autres opérations d'aménagement urbain	39 217,66	Automate de paiement : 34 068 € Toilettes : 800 € 1 pompes manuelles : 1 716 € Serrures : 2 633,66 €
830	Services communs	658,30	Stores
90	Interventions économiques	76 770,07	Totem, stores, barrières : 7 400,04 €

Chap	Désignation	Réalisé	Commentaire
23	Immobilisations en cours	6 032 976,97	
020	Administration générale de la collectivité	0,00	
251	Hébergement et restauration scolaire	2 270 790,62	Marché de Travaux cuisine centrale
413	Piscines	2 856 642,58	Marché de Travaux centre aquatique
511	Santé	0,00	
524	Autres services	12 912,95	MO travaux réhabilitation AAGV
822	Voirie communale et routes	774 157,74	Programme 2021 de travaux de voirie et travaux chemin de castelus
824	Autres opérations d'aménagement urbain	41 724,00	Travaux de pontage fissure aéroport
90	Interventions économiques	76 749,08	Travaux de voirie zone Artel, MO travaux aménagement tiers lieu
95	Aides au tourisme	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
90	Interventions économiques	0,00	

La dette

Encours de dette : 8 211 141 €

Capacité de désendettement de 2,54 ans.

Les fonds de concours

2021 : 9 communes ont sollicité un fonds de concours pour un total de 259 038.75 €.

Les travaux financés sont les suivants :

- Aménagement des rues du centre du village à Labourgade,
- Rénovation d'une maison en centre bourg à Castelmeyran,
- Extension du groupe scolaire à Saint Nicolas de la Grave,
- Construction d'une micro crèche à Saint Nicolas de la Grave,
- Construction de 2 terrains de padel à Moissac,
- Aménagement du secrétariat de mairie et création d'un bureau du Maire à Montaïn,
- Amélioration et mise aux normes de la passerelle reliant le quai Magenta au boulevard Alsace Lorraine à Moissac,
- Création d'une Maison Municipale à Moissac,
- Modification du rejet à la station d'épuration à Fajolles,
- Restauration de l'église à Montaïn,
- Création d'une sortie de secours et sécurisation de la toiture de l'école à Lizac,
- Aménagement du bourg centre en 4 phases à La Ville Dieu du Temple,
- Création d'un pôle enfance à Castelsarrasin.

L'enveloppe non consommée sera reportée en restes à réaliser sur le budget 2022.

Marchés publics

Faits marquants

- 4 marchés de services
- 4 marchés de fournitures
- 33 marchés de travaux

Les **groupements de commandes** suivants ont été passés :

- Travaux de signalisation horizontale et divers marquages au sol avec les 19 communes.
- Achat d'électricité et de gaz combustibles avec le Syndicat Départemental d'Energie SDE 82

→ Groupement de commandes pour la restauration collective et avec les communes de Castelmayran, Moissac, Boudou, Montesquieu, les CCAS de Castelsarrasin et Moissac, la CCTC étant le coordonnateur.

Récapitulatif des marchés les plus importants.

MARCHES DE FOURNITURES

- Acquisition de 2 véhicules neufs 100% électrique de type citadine 41 529,60 €
- Accord-cadre : fourniture de matériaux bitumineux à froid et à émulsion
- Accord-cadre : fourniture de bacs roulants

MARCHES DE SERVICES

- Etudes géotechniques et structurelles relatives aux études de dangers des systèmes d'endiguement de Moissac et Lizac : 71 466 €
- Dommage Ouvrage Centre Aquatique Intercommunal : 256 223,41 €
- Etude de danger des systèmes d'endiguement : 126.480,00€
- Accord-cadre de prestation de services pour la gestion de service public de restauration collective

MARCHES DE TRAVAUX

→ Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Laverdoulette : 373 291,67€

Lot 1 : VRD

Lot 2 : Modules/Fondations/Réseaux (Infructueux)

Lot 3 : Menuiseries extérieures

Lot 4 : Étanchéité /Résine (Infructueux)

Lot 5 : Télégestion/Électricité/Plomberie

→ Accord-cadre travaux d'entretien de voirie

Lot 1 : Zone Nord

Lot 2 : Zone Sud

→ Accord cadre entretien des chaussées PAT/PATA

→ Réhabilitation et mise aux normes de trois déchetteries : 842 077,49 €

Lot 1 : Terrassement /Modules/ Fondations/Réseaux

Lot 2 : Gros œuvre/Démolition/VRD

Lot 3 : Électricité

Lot 4 : Plomberie

Lot 5 : Plâtrerie/Faïence /Peinture/Carrelage Infructueux)

Lot 6 : Menuiseries intérieures et extérieures (Infructueux)

Lot 7 : Serrurerie

Lot 8 : Contrôle d'accès

MARCHES DE TRAVAUX

Marché dont le montant est supérieur au seuil des procédures formalisées de 5 350 000 HT

→ Construction d'un centre aquatique intercommunal : 9 357 103,54 €

Lot 1 : Gros œuvre

Lot 2 : Charpente métallique

Lot 3 : Charpente Bois (MAPA)

Lot 4 : Couverture - Etanchéité – Façades

Lot 5 : Serrurerie – Métallerie

Lot 6 : Plomberie (MAPA)

Lot 7 : Menuiseries intérieures signalétique

Lot 8 : Plafonds - Doublages - Cloisons - Revêtements Muraux

Lot 9 : Peinture

Lot 10 : Plafond tendu

Lot 11 : Carrelage-Faïence-Sols Souples (MAPA)

Lot 12 : Cabines-Casiers-Equipements vestiaires

Lot 13 : Bassins inox - équipements de bassins

Lot 14 : Toboggan

Lot 15 : Chauffage Ventilation Climatisation

Lot 16 : Plomberie sanitaire (MAPA)

Lot 17 : Traitement d'eau et animations

Lot 18 : Courants forts - courants faibles

Lot 20 : VRD - espaces verts

Lot 21 : Espaces bien-être

Lot 22 : Solénoïde

Ne sont comptabilisés, ici, que les marchés notifiés dans l'année. Par conséquent, les procédures lancées mais non notifiées en 2021 ne sont pas comprises dans ce total.

2022 : Les perspectives

- Traitement des déchets ultimes
- Services juridiques
- Marché de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (AAGV)
- Appel d'Offre collecte des ordures ménagères (Saint-Porquier et La Ville Dieu du Temple)
- Suivi et animation OPAH – PIG
- Actualisation du projet de territoire
- Amo Assurance

- Services d'assurances
- Mise à dispositions de bungalows pour l'AAGV provisoire
- Panneaux photovoltaïques au centre aquatique

Les actions de la Communauté de Communes en 2021

1- Développement économique, agriculture et attractivité du territoire

Repères

Conformément au schéma de développement économique et touristique adopté en 2019, l'année 2021 devait être dédiée à la commercialisation de la ZA de Barrès 3, à la poursuite d'animations économiques, notamment au sein de l'espace de travail partagé de Moissac ou en lien avec les clubs d'entreprises et les chambres consulaires.

Néanmoins, la crise sanitaire du COVID-19 a encore impacté en 2021 le programme d'action, bien que dans une moindre mesure. Les actions engagées se détaillent donc tel que suit :

- L'octroi de nouvelles subventions en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise, en lien avec les services de la Région ;
- Le suivi et l'animation de l'Espace de Travail Partagé « U&Co » sur la commune de Moissac, perturbé par les consignes sanitaires en lien avec le COVID ;
- La poursuite des projets de développement des ZAE ;
- Le lancement d'une 3^{ème} session de « l'Ecole Régionale du Numérique », en distanciel essentiellement du fait du COVID-19, en partenariat avec la Région et l'association BGE ;
- La programmation de plusieurs actions d'animation en partenariat avec les Chambres Consulaires et Pôle Emploi, pour certaines annulées en raison du COVID.
- La poursuite des actions menées dans le cadre de la crise sanitaire du COVID-19 (aides d'urgence, opération chèque-cadeau).

Chiffres clés

- 15 zones d'activités communautaires
- 2.452 entreprises (INSEE 2018)
- 13.819 emplois (INSEE 2018)

Faits marquants

Zones d'activités

Castelsarrasin : FLEURY

- Poursuite des études de modification du périmètre de la zone et de la rédaction du dossier d'autorisation environnementale : actualisation des relevés faune/flore sur 4 saisons.

Castelsarrasin : BARRES 3

- Délivrance de l'autorisation environnementale le 11 février 2021 (arrêté préfectoral) ;
- Mise en place des mesures de compensation environnementale (plan de gestion différencié, installation de nichoirs, etc.)
- Démarrage des travaux d'aménagement ;
- Démarrage de la commercialisation de la ZAE.

Aménagement de la zone avec une charte paysagère volontairement engagée



Vue depuis le Sud-Ouest voie communale



Vue depuis le Chemin de Verries



Vue depuis la RD118

St Nicolas de la Grave : EXTENSION DE LA BIARNE (Le DOUZIL)

- Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'extension de la ZA de la Biarne sur une surface de 2 Ha.

Aides économiques

Aides immobilières d'entreprise

- 5 demandes de subventions reçues (- 3 par rapport à l'année dernière)
- Approbation de 7 subventions dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise (contre 3 en 2021), soit 162.419,03 € attribués (contre 34.318,99 € l'année dernière)

Aides COVID : Bilan au terme de l'opération (Années 2020 et 2021 cumulées)

- Participation au Fonds de Solidarité Exceptionnel Occitanie : 356 subventions versées pour un montant total de 254 250 €
- Participation au fonds L'Occal :
 - 105 000 € en 2020
 - 58 522 € en 2021

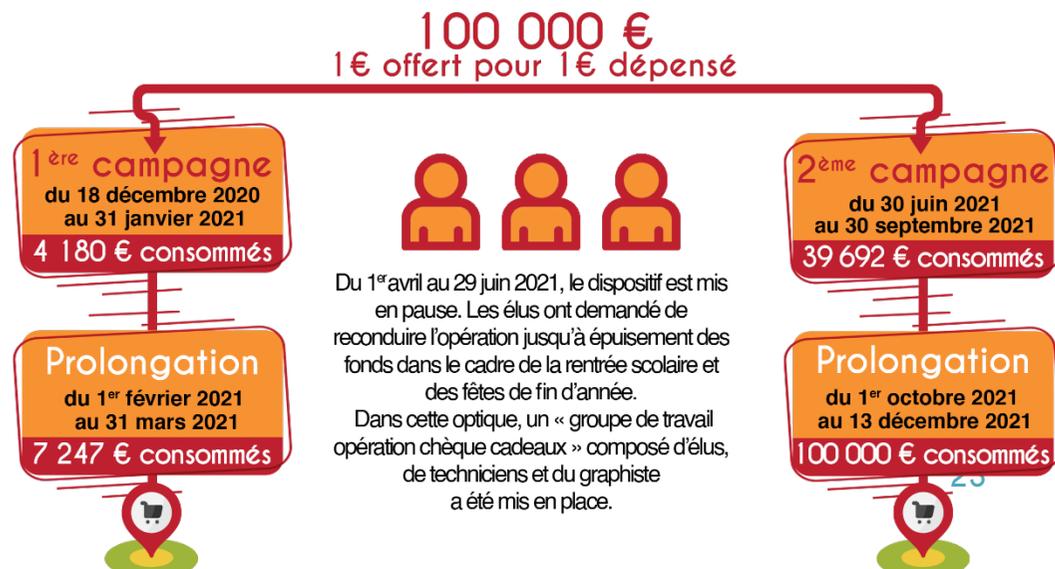
Ventes

- BARRES 1 (Castelsarrasin) : 2 actes de vente signés.
- BARRES 2 (Castelsarrasin) : 3 promesses d'achat signées (ZA complète).
- ZA de TRABESSES (Saint Aignan) : 1 promesse d'achat signée.
- Autre foncier :
 - Ancienne cuisine centrale : 1 promesse d'achat signée.

- Maisons CC : 1 promesses d'achat signée.

Promotion et animation du territoire

- Programmation d'animations partiellement annulées, en raison du COVID-19 :
 - Permanence de l'ADEAR sur la question de la transmission des exploitations agricoles programmée en avril (annulée) ;
 - Atelier sur la création d'entreprise animé par la CMA le 26 mars et le 22 octobre à l'espace de travail partagé de Moissac ;
 - Forums Emploi et Création Reprise par Pôle Emploi non programmés en 2021 ;
 - Le Forum économique annuel n'a pas pu être organisé ;
 - Rencontre technique territoriale sur le thème de la conservation des fruits par le Pôle de Compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation (annulée).
- Accompagnement des acteurs économiques (statistiques issues du logiciel) :
 - 35 porteurs de projets reçus ;
 - 46 contacts avec les entreprises du territoire ;
 - 56 rendez-vous dans le cadre de 14 permanences économiques (contre 28 rencontres de porteurs de projets dans le cadre de 7 permanences économiques en 2020).
 - Motif :
 - 50% : recherche de terrains/bâtiments ;
 - 40% : recherche de financements ;
 - 10% : autre.
- Lancement d'une 3^{ème} session de l'Ecole Régionale Numérique : 14 étudiants sélectionnés.
- Poursuite de l'opération Chèques cadeaux : depuis 2020, la Communauté de Communes a souhaité donner un coup de pouce supplémentaire à ses commerces de proximité, par le déblocage d'une enveloppe de 100.000 €, dédiée à la distribution de chèques-cadeaux, à consommer dans les commerces locaux, via la plateforme proposée par la startup française « Beegift » (20 € acheté = 20 € offert par la Communauté de Communes).



Espace de Travail Partagé U&Co (Moissac)

- 5 coworkeurs se sont inscrits en 2021 ;
- 76 réservations effectuées ;
- 2 ateliers CMA organisés en mars et octobre 2021 ;
- Des cours de l'école régionale du numérique en présentiel.



2022 : Les perspectives

- Schéma de Développement Economique et Touristique : point d'étape suite à la fin de la 1^{ère} période ;
- ZA de Fleury : Reprise et Dépôt de l'autorisation environnementale ;
- ZA de BARRÈS 3 :
 - Poursuite de la commercialisation de la ZA Barrès 3 (signature de promesses d'achat et des actes de vente) ;
 - Fin des travaux sur la ZA de Barrès 3.
- Etude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une 2^{ème} tranche de la Zone Artisanale de La Biarne (ZA Le DOUZIL) ;
- Lancement d'une étude pour la requalification des ZAE du territoire (définition des actions à réaliser et hiérarchisation dans le temps) ;
- Réalisation de l'inventaire des ZAE.

Promotion et animation du territoire

- Reprogrammation des ateliers annulés en fonction de l'évolution du contexte sanitaire ;
- Déroulement d'une 2^{ème} session du Forum Economique de la CC ;
- Renouvellement de l'opération « Chèque-Cadeau » en décembre 2022.

Aérodrome

Faits marquants

- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions correctives ;
- Approbation et signature de la convention d'assistant d'exploitation avec le comité de gestion pour une durée de 3 ans ;
- Vote et mise en place de la redevance d'occupation du domaine public de l'aérodrome : 21 arrêtés d'autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) ont été délivrées dans ce cadre, donnant lieu à la collecte de 12.900 € de redevance.
- Travaux :
 - Mise en place de l'automate de paiement de la station essence ;
 - Pontage des fissures de la piste en dur.

2022 : Les perspectives

- Poursuite de la mise en place des différents documents d'exploitation de l'aérodrome : protocoles d'utilisation de l'aérodrome avec les associations, manuel d'exploitation, etc.
- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions correctives.
- Nouveau contrôle technique d'homologation (CHEA) par la DGAC.
- Travaux : réfection des marquages au sol.

Aménagement numérique

Repères

- Subventions de fonctionnement : 26.565 € (participation 2021)
- Subvention d'investissement versée à Tarn-et-Garonne Numérique en 2021 : 7.442,12 € (subvention d'équipement)

Programme 100% Fibre

Après 2 premières années consacrées aux études et aux aménagements structurants du réseau, 2021 a été une année de construction et de commercialisation du réseau.

Ainsi, sur les 22.142 prises à équiper sur le territoire intercommunal,

- Fin 2020 : 3.447 prises construites (15,5%) pour 365 abonnés (10,5% de taux de pénétration)
- Fin 2021 : 16.263 prises construites (73%) pour 5.278 abonnés (32% de taux de pénétration)



Au 31 Mars 2022, le service fibre était déployé sur le territoire comme suit :

Commune	Prises éligibles	Abonnés	Taux de pénétration
Angeville	10	2	20%
Boudou	2	1	50%
Castelferrus	247	70	28%
Castelmayran	109	21	19%
Castelsarrasin	7.375	2.868	39%
Durfort-Lacapelette	393	115	29%
Garganvillar	32	7	22%
La Villedieu du Temple	1525	693	45%
Lafitte	36	8	22%
Lizac	277	104	38%
Moissac	6.475	2.188	34%
Montesquieu	297	60	20%
Saint Aignan	219	69	32%

Saint Nicolas de la Grave	114	8	7%
Saint Porquier	636	232	36%
TOTAL	17.747	6.446	36 %

La dynamique de construction et de commercialisation du réseau au premier trimestre 2022 est marquée par 1.484 nouvelles prises éligibles et 1 168 abonnés supplémentaires au service fibre. Le taux de pénétration de la fibre optique dans les foyers du territoire augmentant de 4 points en 3 mois.

La bonne dynamique imprimée sur 2021, sur le déploiement comme sur la commercialisation a été accompagnée par des interventions des équipes d'Octogone Fibre et de Tarn-et-Garonne Numérique à travers des permanences publiques à Moissac, Montesquieu, Saint-Porquier, Lizac et Durfort-Lacapelette.

2022 : Les perspectives

La Fibre dans toutes les communes d'ici fin 2022...

La poursuite du programme 100% Fibre sur le territoire communautaire en 2022 permettra d'une part la densification du réseau sur les zones déjà ouvertes à la commercialisation de la fibre, apportant progressivement à de nouveaux foyers la possibilité de souscrire au service, d'autre part l'ouverture du service dans de nouvelles zones avec l'objectif que toutes les communes soient couvertes, au moins partiellement d'ici la fin de l'année.

... Et dans tous les foyers d'ici mi-2023

L'achèvement du programme de déploiement de la fibre optique est prévu courant 2023. Il permettra dès lors d'organiser la transition de tous les abonnés cuivre vers la fibre optique et la déconstruction progressive du réseau historique.



Schéma de Développement des Usages et Services Numériques (SDUSN)

En parallèle du programme d'aménagement, la Communauté de communes prend part à l'élaboration du Schéma de Développement des Usages et des Services Numériques (SDUSN) porté par Tarn-et-Garonne Numérique. Ce dispositif vise à favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire et à la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées.



2- Tourisme

Chiffres clés

- **354 682,77 €** versés pour le financement de l'OTI
- Les recettes générées par la taxe de séjour en 2020, versées en 2021 à l'OTI : 54 087,57€ ;
- Les recettes 2021 encaissées par la CC en ce qui concerne la taxe de séjour : 58 398.55€.

Faits marquants 2021

- Renouvellement de la convention avec l'Office de Tourisme Intercommunale pour une durée de 3 ans ;
- Plan d'action 2021 :



la Stratégie autour de 4 axes	Développer le conseil éclairé	Développer le numérique	Développer la touristicité	Développer l'attractivité & l'autofinancement
	<ol style="list-style-type: none"> 1- pour mieux informer et faire du « sur mesure » 2- pour faire consommer mieux, pour faire rayonner sur le territoire, pour fidéliser 3- pour engendrer plus de recettes 	<ol style="list-style-type: none"> 1- pour répondre à la mutation numérique 2- pour la conquête de nouveaux publics 3- pour mieux conseiller et répondre aux attentes des clients 4- pour mailler le territoire 	<ol style="list-style-type: none"> 1- pour renforcer le travail collaboratif avec nos partenaires 2- pour augmenter la qualité de l'offre 3- pour être à l'écoute de la mutation du marché 	<ol style="list-style-type: none"> 1- pour proposer de nouvelles thématiques et répondre aux attentes des clients 2- pour montrer notre « force de proposition » et notre capacité d'adaptation 3- pour développer les marges de manœuvre

le Programme les Actions	<p>Marque Qualité Tourisme : audit mystère</p> <p>Stratégie d'accueil de l'OTI autour de la place Roger Delthil</p> <p>Connaître, caractériser, qualifier l'offre et la « réenchâter ». Eductour terrain. Renforcer la prescription et la force de vente des CS</p> <p>Poursuivre les actions « hors les murs » autour d'événements Aller aux flux des visiteurs</p> <p>Partenariats Relais d'Information Touristique</p> <p>Animer le réseau des Ambassadeurs</p>	<p>Bascule de la BDD Constellation vers APIDAE</p> <p>Déploiement de la webapp « les Chuchoteurs » actions de communication</p> <p>Site Internet & Réseaux sociaux Mise à jour, intégration de nouvelles fonctionnalités. Poursuivre la structuration de la stratégie numérique</p> <p>Déploiement des Visites virtuelles</p> <p>Développement du maillage numérique Wifi territorial, internet de séjour</p>	<p>Services et conseils partenaires socioprofessionnels : ateliers, outils de communication numérique, outil de calcul de la taxe de séjour ... Faire de chaque partenaire un relais d'accueil</p> <p>Poursuivre la mise à jour et la qualification de l'offre des prestataires : la sémantique, les photos...</p> <p>Promotion de la destination : - Grands Sites d'Occitanie/Sud de France - Editions, - Promotion & Salons grand public, micro-marché, ...</p>	<p>Développer l'offre de produits pour la cible « individuelle » : visites à thèmes ; Pass tourisme Repositionner le Service Réceptif suite à la crise</p> <p>Développer l'axe « sport - bien être », définir les contours du thème Déployer l'offre d'itinérance (randonnées, cyclo, ...)</p> <p>Poursuivre le déploiement de la boutique mise en avant des produits locaux</p> <p>Développer la prescription / force de vente des CS</p> <p>Accompagner les socioprofessionnels pour la collecte de la Taxe de Séjour</p>
	<p>Services Internes Ressources Humaines - Travail en mode collaboratif formations internes et externes, outils de management par la qualité</p>			

1. Accueil(s) touristique

- Conventions de partenariat avec Saint Nicolas de la Grave (3 ans) et Castelsarrasin (1 an)
- Mission de formation développement avec l'Association ADEFPAT pour étudier le déplacement de l'Office de Tourisme Intercommunal
- Réalisation Audit Mystère Qualité : taux de conformité de 93,17%
- Lancement du réseau des « Ambassadeurs »



2. Stratégie Numérique

- Migration de la base de données CONSTELLATION vers APIDAE
- Mise en ligne de 4 nouvelles visites virtuelles
- Lancement d'une mission de mise à jour du site internet et intégration de nouvelles fonctionnalités.



3. Développer la touristique

- Organisation d'ateliers socioprofessionnels



«Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en 2021, année Jacquaire : les itinéraires, les publics, les pratiques, les actions en cours, l'actualité.»

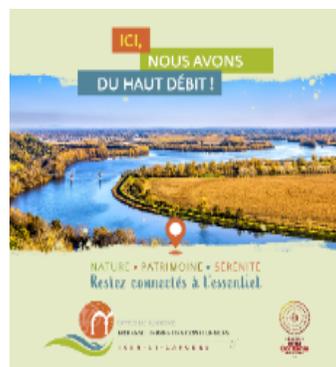
«Je vends en ligne ma structure avec la place de marché et l'outil ELLOHA.»

«L'impact du visuel dans la communication numérique & les outils déployés par l'Office de Tourisme Intercommunal. La Webapp des Chuchoteurs, les visites virtuelles ; comment j'intègre ces outils sur mon site internet.»

Atelier des faiseurs de voyages, une réflexion pour demain
Croiser les regards pour plus de créativité. «Et si on changeait notre regard pour voir un demain plus prometteur ?»



- Réalisation d'une campagne de communication (SAGA « Ici... »), déclinée sur tous les supports de communication.



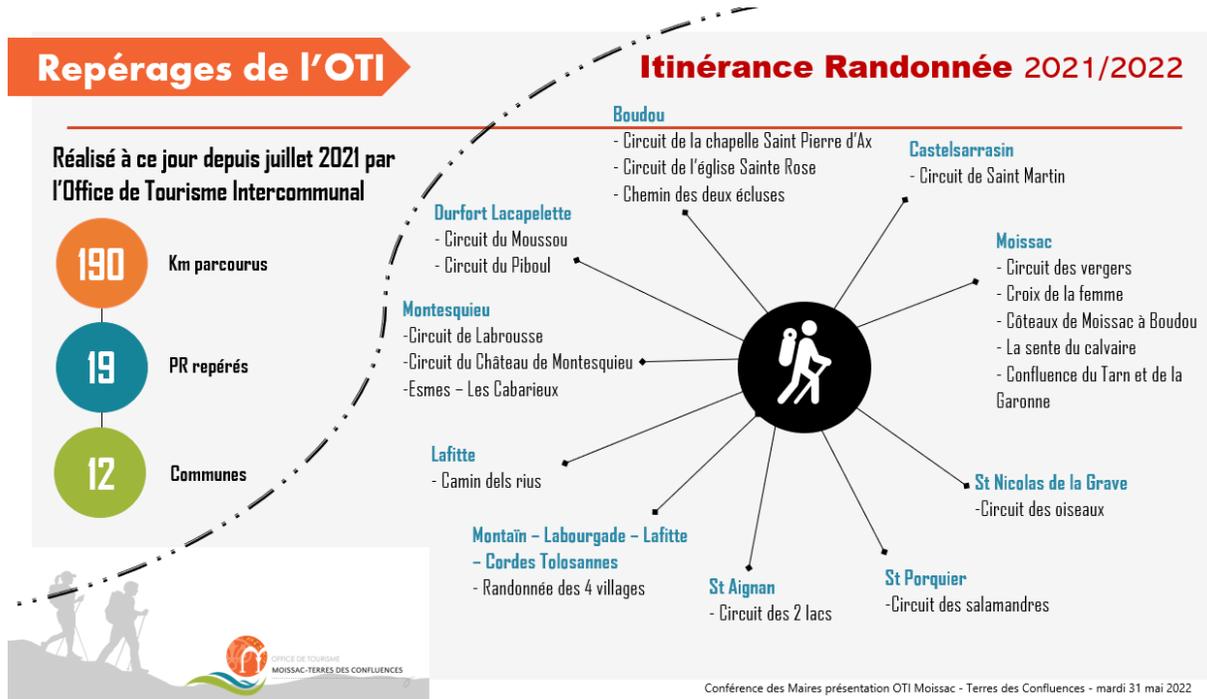


- Participation à des salons de promotion : Micro marché de Toulouse, etc.

4. Attractivité et autofinancement

- Organisation de visites à thèmes pour le public individuel (5 visites – 52 participants) ;
- Réalisation et vente d'une monnaie de Paris « Moissac Terre des Confluences » : 359 pièces vendues – 1077 € de CA ;
- Ventes boutiques totales : + de 6500 € TTC.

Et en partenariat avec les services de la CC : repérage dans le cadre du projet de développement des chemins d'itinérance sur le territoire de la CC



3- Voirie - Travaux

Repères

- 463 km de voies d'intérêt communautaire, hors agglomération,
- 47 km voies communales
- 159 km de chemins ruraux non revêtus
- Service Voirie : 13 agents
- Les entreprises titulaires du marché de réfection et d'entretien de la voirie communautaire en 2021 sont : EUROVIA et LAFFONT.

Faits marquants

Les travaux réalisés

Travaux en régie CCTC ou services techniques communaux.

- Travaux d'entretien de chaussée et de renforcement des rives :
 - Environ 150 tonnes d'enrobé froid mis en œuvre pour boucher les nids de poules et grosse déformation de la chaussée, 100 tonnes de grave émulsion pour préparer les travaux de PATA/PAT.
 - Environ 150 tonnes de grave non traitée, 30 m3 de béton mis en œuvre pour divers renforcements localisés et réfection de têtes de ponts.

→ Environ 60 tonnes de grave émulsion, 150 tonnes de grave non traitée, 20 m3 de béton et grave ciment mis en œuvre pour renforcement de rive ainsi que la réalisation de purges de chaussée en préparation des chantiers de réfection confiés aux entreprises titulaires.

- Assainissement pluvial voirie.
- Curage des fossés 45 200 ml réalisés.
- Dérasement réglage d'accotements 18 000 ml réalisés.
- Environ 90 ml de busages réalisés
- Fauchage des abords de voirie
- Période du 15 avril au 15 janvier 2021.
- 3 passages réalisés.
- Linéaire traité 390 km.
- Interventions suite aux intempéries.
- Nettoyage suite chutes d'arbres et coulées de boue, éboulement de talus et accotements.



Travaux entreprises

- Travaux de réfection de voirie pour un montant de 695 000 €/ttc (programme 2021).
- 84 200 m² d'enduit superficiel bicouches et tri-couches réalisés.
- Longueur traitée 21 km.
- Poutres de rives 4000 ml réalisés.

- L'entretien des abords de voirie :
 - 18 000 Mètres de curage de fossés réalisés sur l'ensemble des communes.
 - 60 ml de busages et réfections de traversées de route.
 - 4000 ml de réglage d'accotements

- Fauchage des abords de voirie par entreprise.
 - Période de mai à novembre.
 - 3 passages réalisés
 - Linéaire traité 264 km.

Les marchés lancés et attribués en 2021 :

- Marché travaux de voirie 2021/2022 attribué à l'entreprise LAFFONT pour la zone Nord et à l'entreprise EUROVIA pour la zone Sud
- Marché de fourniture des Equipements de Protections Individuels (commun avec la collecte des déchets).
- Marché de travaux de PATA/PAT attribué à l'entreprise EUROVIA.
- Marché de fourniture de matériaux bitumineux attribué à l'entreprise Liants routiers de Garonne (LRG).

2022 : Les perspectives

- Programme travaux voirie 2022 (700 000 €/ttc).
- Programme travaux curage de fossés par entreprises sur 2022 en cours.

- Marché de fauchage des abords voirie à lancer.
- Continuité des travaux d'entretien de chaussée au PATA/PAT en cours.
- Remise à niveau du marquage routier en cours.
- Continuité des travaux réalisés en régie.
- Implantation des panneaux d'entrée d'agglomération sur les voies non équipées en cours.
- Acquisition d'un camion benne 3.5 tonnes.

4- Aménagement de l'espace, ruralité et urbanisme

PLUi-H, PLU des communes, instruction,

Service commun instruction

Faits marquants 2021

2607 actes instruits par le service commun instruction.

Depuis janvier 2021, le contrôle des conformités est assuré par les instructeurs.

Repères

- Service instruction : 1 chef de service, 4 instructeurs
- Instruction de 14 communes
- 9 PLU
- 5 cartes communales
- 8 communes dépendent du Règlement National de l'Urbanisme (RNU)

Contrôle des constructions										
Année	2016		2017		2018 de sept à dec.		2019		2021	
Nbre	106		124		77		244		281	
	Accord	Refus	Accord	Refus	Accord	Refus	Accord	Refus	Accord	Refus
	79	27	95	29	44	32	157	87	159	122

Drôit de préemption

	2020	2021
CASTELSARRASIN	270	273
MOISSAC	208	275

MONTESQUIEU	5	5
LA VILLE DIEU DU TEMPLE	70	78
SAINT NICOLAS DE LA GRAVE	35	50
CASTELMAYRAN	6	5
CASTELFERRUS	1	2
SAINT PORQUIER	28	16
CORDES TOLOSANNES	3	9

Procédures d'évolution des documents d'urbanisme en cours

Concernant le PLU de Durfort-Lacapelette, suite à l'arrêt du projet en février 2019, la communauté de communes a engagé un recours contre le refus de dérogation préfectorale. Le jugement du Tribunal Administratif en faveur de la communauté de communes a été rendu en mai 2021.

Urbanisme opérationnel

Faits marquants

Zones d'activités

FLEURY

- Poursuite des études de modification du périmètre de la zone et autorisation environnementale

BARRES

- Délivrance de l'autorisation environnementale le 11 février 2021

PLUi-H

Faits marquants :

- Décembre 2020 : recours gracieux contre l'avis préfectoral
- Février 2021 : refus du recours gracieux par la préfète
- Février 2021 : réunion de cadrage avec la sous-préfète en vue d'engager des ateliers collaboratifs de travail avec les services de l'Etat pour retravailler le projet suite aux avis défavorables et avec réserves reçus
- Avril – mai 2021 : tenue de 5 ateliers avec les services de l'Etat pour étudier les modifications / réajustements du projet à envisager (habitat ; environnement ; réseaux ; risques ; demandes de dérogation à l'urbanisation limitée / CDPENAF (commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) / STECAL (secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées))
- Avril 2021 : recours contentieux contre l'avis Préfectoral



- Juin 2021 : réunion de bilan des ateliers avec la DDT (Direction Départementale des Territoires)
- Juillet – Octobre 2021 : préparation des réajustements du projet à envisager, suite aux ateliers menés avec l'Etat, en vue de les étudier avec les communes
- Octobre 2021 : comité de pilotage auprès des élus en vue de présenter le bilan des ateliers de travail organisés avec la Préfecture et la DDT et de lancer le travail réglementaire de reprise du projet en vue de son ré-arrêt
- Décembre 2021 : préparation des permanences communales afin de présenter et d'expliquer plus en détail (à l'échelle communale) les avis reçus (principalement explication des refus et des réajustements à réaliser pour les lever) et de réajuster le projet (plus précisément modification des pièces réglementaires en appliquant les arbitrages et les négociations réalisés depuis plusieurs mois).

2022 : Les perspectives

- Janvier – mars 2022 : permanences communales
- Avril - Juillet 2022 : réajustements du projet
- Septembre 2022 : arbitrages et validation du projet avant arrêt (COPIL, forum des élus, réunion avec les services de l'Etat, conférence des maires)
- Automne 2022 : ré-arrêt du PLUi-H
- Fin 2022 – début 2023 : consultation des communes et des PPA
- Printemps 2023 : enquête publique
- Été 2023 : approbation du PLUi-H

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)



Faits marquants

Début 2021 : sensibilisation des élus aux enjeux du PCAET et réajustement des modalités de gouvernance du projet (suite aux élections de 2020)

- **11 janvier 2021 - commission PCAET-mobilité** : suite à la création d'une nouvelle commission communautaire dédiée au PCAET et à la mobilité (*conseil communautaire du 16 décembre 2020*), première réunion de mise en place de la commission et point sur le PCAET (présentation de la démarche et des étapes réalisées et à venir pour les nouveaux élus).
- **2 février 2021 - Formation de l'ADEME « Mobelus – Transition écologique » auprès des élus** de la commission PCAET-mobilité et du bureau communautaire. Formation sur les enjeux de la transition écologique.
- **9 février 2021** : réajustement des modalités de gouvernance liées à l'élaboration du PCAET pour intégrer la nouvelle commission communautaire PCAET-mobilité dans le comité de pilotage restreint et élargi.

Printemps-Été-Automne 2021 : approfondissement du travail sur les actions et le dispositif de suivi-évaluation du PCAET et poursuite de la concertation

- **Mars – Avril 2021 - Ateliers élus de définition de la feuille de route de la communauté de communes pour le nouveau mandat 2020-2026.** Ateliers thématiques organisés par chaque service auprès d'élus communaux et communautaires. Ces ateliers n'ont pas été organisés dans le cadre de la démarche du PCAET mais ils ont participé à l'affinement du plan d'actions.

- **3 juin 2021 – Comité de pilotage restreint** : point d'étape sur le PCAET en vue de poursuivre l'affinement du plan d'actions. Participation de 19 élus.
- **Juin 2021 : ateliers restreints élus (Vice-Présidents / conseillers délégués) et agents (représentants de services) pour affiner le plan d'actions du PCAET.** Organisation des ateliers selon les thématiques suivantes : mobilité ; habitat ; énergies renouvelables ; aménagement durable du territoire, adaptation au changement climatique et déchets ; exemplarité interne et mobilisation autour du PCAET ; agriculture, forêt, alimentation, tourisme et économie verte
- **1^{er} juillet 2021 : atelier de travail sur les modalités de suivi et d'évaluation du PCAET.** Atelier multi-acteurs ayant réuni 5 élus de la commission PCAET-mobilité), trois agents et trois membres du groupe citoyen.
- **14 septembre 2021 - commission PCAET-mobilité de pré-validation du plan d'action du PCAET** (émission d'avis et de remarques) avant validation en bureau communautaire.
- **27 octobre 2021 : atelier de travail restreint (élus / agents) pour affiner les modalités de suivi et d'évaluation du PCAET.**
- **18 novembre 2021 : réunion publique destinée à présenter le projet du PCAET finalisé** auprès du grand public en vue de son arrêt. En complément de la présentation du projet en première partie de réunion, une place importante a été laissée aux échanges.



Fin 2021 : finalisation du projet - arrêt du PCAET

- **29 novembre 2021 - comité de pilotage élargi : validation du plan d'actions et du PCAET dans son ensemble avant arrêt** en conseil communautaire en décembre 2021.
- **14 décembre 2021 : arrêt du projet en conseil communautaire et bilan de la concertation.**

2022 : Les perspectives

- Consultation des personnes publiques pour avis
- Consultation électronique du public pour avis
- Réajustement du projet pour prendre en compte certains avis et observations
- Approbation du PCAET fin 2022
- Poursuite de la concertation



5- Relais Petite Enfance itinérant

Repères :

- Educatrice de jeunes enfants : 3
- Assistantes maternelles en activité : 136
- Enfants accueillis : 360
- Fréquentation lieux d'accueils : 120 AM/ 241 parents/ 252 enfants
- Matinées d'éveil 11 matinées d'éveil réparties sur 8 lieux (St Nicolas, St Aignan, Lafitte, St Porquier, La Ville Dieu du Temple, Castelsarrasin, Moissac, Montesquieu)
- Permanences (nb de ½ journées par semaine) 5 à Castelsarrasin/ 4 à Moissac/ 4 en itinérance
- 1 MAM (Maison d'Assistants Maternelles) à Castelferrus avec 16 places

Faits marquants

Pour les assistantes maternelles et les enfants

- Eveil musical avec Stéphane Melleton, séances maintenues selon les protocoles liés à la pandémie Covid
- Babygym avec l'association EPGV, séances programmées 2 fois par mois à La Ville Dieu du Temple pour toutes les assistantes maternelles et une fois par mois à Montesquieu selon protocoles sanitaires.
- Semaine culturelle et festive en juin 26 Assistantes Maternelles (AM) et 62 enfants différents sont venus une ou plusieurs fois dans la semaine.
3 matinées sur le site du Relais intercommunal à St Aignan : stands de jeux pour les enfants et chaque jour une animation spécifique :
 - 1 séance contes avec les « Conteuses en Lomagne »
 - 2 séances d'éveil musical avec l'intervenant habituel**2 représentations d'un même spectacle sur 2 communes différentes** : Moissac et St Aignan
- Fête de Noël : La compagnie Fabulouse a présenté « Joyeux Noël Lili Chipie ». Le spectacle a été programmé sur deux matinées dans 2 communes différentes : Saint-Nicolas de la Grave et Castelsarrasin. 26 AM, 76 enfants et 21 parents ont participé.
Il n'y avait pas eu de fête en 2020 en raison du Covid, mais à titre de comparaison, les chiffres de 2019 étaient similaires (28 AM et 74 enfants).
- **Les sorties** : en raison de la crise sanitaire, les animations en extérieur ont été privilégiées de mai à septembre avec 29 sorties :
 - **Parc de Clairefont et base de loisirs de St Nicolas de la Grave**
 - **Balades au port et canal à Castelsarrasin et Moissac**
 - **Bike-parc de Castelsarrasin**
 - **Ferme « Les Perrots » à Lafitte** : petite ferme pédagogique très bien adaptée à l'âge des enfants du Relais : découverte des animaux, jardinage ...
 - **« Domaine d'Opale » à Montauban** : poney et visite de la ferme, appréciée par les enfants et les assistantes maternelles
 - **Domaine de Gazania à Labastide du Temple** : visite des serres exotiques, de la jardinerie et pique-nique sur place
 - **Cloître de Moissac** : visite de l'abbatiale et de la galerie couverte entourant le jardin
 - **Médiathèque de Moissac** : séances « bébé lecteur » une fois par mois animées par une professionnelle de la médiathèque, à l'attention des enfants, des parents, et des assistantes maternelles.
 - **Médiathèque de Castelsarrasin** : séances animées par l'éducatrice du Relais

→ **Médiathèque de Saint Nicolas** : bébé lecteur spécial Noël

- Ludothèque mobile Tour de jeux : 6 Séances de jeu proposées par l'animatrice de la ludothèque : Les thématiques proposées étaient : le rond, le noir et le multi-sensoriel. 59 enfants et 24 AM y ont participé.

Animations à destination des parents

- **Ateliers participatifs** animés par les éducatrices du Relais ayant suivi une formation préalable. Ces ateliers favorisent les échanges de savoir-faire et savoir-être, font émerger des compétences par le biais de la dynamique de groupe.
 - 2 ateliers ont eu lieu à Moissac : 5 parents différents ont participé
 - 3 ateliers ont eu lieu à St Aignan : 3 parents différents ont participé

Pour les assistantes maternelles – Actions de professionnalisation

- **Information sur la naturopathie** : réunion en soirée « Découverte de la naturopathie et de ses outils pour le bien-être des enfants et de la famille ». 15 assistantes maternelles et 5 parents ont participé
- **Atelier Communication avec les familles** animé par l'association Bulle de liens : pour aider les assistantes maternelles à développer leur capacité d'écoute, à instaurer un climat de confiance et à communiquer de façon constructive et bienveillante avec les familles (5 AM de Moissac ont participé).
- **Groupes d'analyse des pratiques** avec une psychologue.
- **Formation continue pour les assistantes maternelles** :
 - Sauveteur secouriste du travail (initiation ou remise à niveau) : 25 AM
 - Droits et devoirs dans l'exercice de son métier : 4 AM
 - Gestes associés à la parole : 1 AM
 - Alimentation du jeune enfant
 - Ergonomie au travail : 6 AM
 - Relaxation et gestion du stress : 3 AM

2022 : Les perspectives

- Le changement de nom du « Relais Assistantes Maternelles » en « **Relais Petite Enfance** » nécessite la réactualisation de la plaquette diffusée au public et partenaires. Ce sera l'occasion de la retravailler avec le service communication de la CCTC.
- En vue du renouvellement d'agrément du Relais, le projet de fonctionnement devra être réécrit en concordance avec le nouveau Référentiel des Relais Petite Enfance.
- Depuis le début de la crise sanitaire, les pratiques professionnelles des assistantes maternelles et leurs relations avec leurs employeurs sont bousculées par les consignes sanitaires impactant des relations déjà complexes. Une soirée à thème sur la communication avec ateliers de mises en situation a été proposée en 2021 pour aider les assistantes maternelles à développer leur capacité d'écoute, à instaurer un climat de confiance et à communiquer de façon constructive et bienveillante avec les familles.
- Elargissement du partenariat avec la ludothèque itinérante « Tour de Jeu »

→ En 2022 le nombre d'animations sera doublé et élargi géographiquement. Se rajouteront St Porquier à l'est de la CCTC et Durfort Lacapelette où aucune animation du Relais n'a encore eu lieu. L'année suivante, un roulement pourra se faire pour que d'autres communes, telles que Lafitte puissent également bénéficier de cette animation.

- Accueil MAM : Temps d'accueil réservés à St Aignan pour la Maison d'Assistantes Maternelles de Castelferrus.
- L'éducatrice du pôle de Castelsarrasin poursuivra sa participation au groupe de travail sur la mise en place du Conseil Local en Santé Mentale Terres des Confluences amorcé fin 2021.

6- Service commun de médiation numérique itinérant

En février 2021, la Communauté de communes Terres des Confluences s'est portée candidate pour accueillir un Conseiller Numérique France Services (CNFS) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'Etat. Le projet de mutualisation, avec les communes partie-prenantes souhaitant accueillir le conseiller numérique dans leur commune avec la mise en place de permanences hebdomadaires, a été retenu par l'Etat en mai 2021.

Les élus ont souhaité s'investir dans la création du service commun de médiation numérique dans le cadre du dispositif CNFS de l'Etat qui est limité à deux ans. Ceci afin de développer l'expérimentation du service et de pouvoir mesurer s'il répond à un besoin des habitants du territoire pour envisager sa pérennisation.

Repères

Les attendus du service commun de médiation numérique

- Répondre à un besoin effectif des habitants en matière d'accès à l'usage du numérique.
- Accompagner les usagers du service dans leur pratique quotidienne du numérique vers plus d'autonomie en cohérence avec le dispositif CNFS :
 - Soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique ;
 - Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques ;
 - Rendre les usagers autonomes pour réaliser des démarches administratives en ligne seuls.

Faits marquants

- Elaboration d'une convention de création du service commun entre la CCTC et les communes partie-prenantes.
- Articulation avec les services de Moissac, Castelsarrasin et Saint Nicolas dont la candidature en tant que commune a été retenue avec l'accueil respectif d'un conseiller numérique.
- Recrutement de la Conseillère Numérique, en poste à la CCTC depuis le 02/11/2021 pour deux ans.
- Rencontre des 12 communes partie-prenantes du service : Caumont, Montesquieu, St Porquier, Durfort, La Ville Dieu du Temple, Castelmayran, Lizac, Labourgade, Lafitte, Montaïn, St Aignan et Boudou pour finaliser le projet.

2022 : Les perspectives

- Lancement de la démarche d'évaluation du service (critères, indicateurs et outils) avec le comité de suivi en janvier puis à 3 mois, 6 mois et 9 mois de



fonctionnement.

- Plan de communication : réalisation de flyers, article dans le magazine intercommunal etc...
- Démarrage des permanences dans les communes le 16 février 2022.
- Mise en place d'ateliers collectifs sur des thématiques à déterminer avec les usagers et le comité de suivi.

7- Santé

Contrat Local de Santé

Repères

- Signature du CLS le 28 août 2019 avec l'ARS
- 2022 : année d'évaluation et de transition

Faits marquants

- Arrivée d'une nouvelle coordinatrice sur le CLS le 23 Août 2021
- Bilan 2021 et redynamisation de la démarche auprès des partenaires et des élus
- Remobilisation des organes de gouvernances (Comités de suivi, COPIL)
- Préparation de l'évaluation CLS 1^{ère} génération et projection du CLS 2^{ème} génération
- Organisation de la stratégie en attractivité territoriale de la CCTC dans le cadre de l'attractivité médicale
- Lancement d'une page linkedin dédiée à la santé « Réseau acteurs santé »

2022 : Les perspectives

- Participation et tenue d'un stand au forum « Jeunes internes » à Montpellier
- Accueil de la nouvelle Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Quercy-Garonne (CPTS QG) avec une convention de mise à disposition de locaux au siège de la CCTC
- Mise en place d'une coordination technique sanitaire territoriale de santé avec les acteurs santé du territoire
- Mise en place coordonnée d'une stratégie de dépistage organisé des cancers avec la CPAM, la MSA, la CPTS et le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers (CRCDC) – Juin vert, Octobre rose et Mars bleu
- Consultation des 22 maires pour l'élaboration du CLS 2^{ème} génération
- Instauration d'une Intercommission communautaire transversale à la CCTC
- Déploiement d'une stratégie « d'aller vers » dans le cadre du CLS
- Réflexion autour d'une stratégie de marketing territorial dans le cadre de l'attractivité médicale
- Mise en place d'une formation à destination des élus sur les Inégalités Socio-territoriales de santé
- Elargissement du Comité de suivi du CLS aux acteurs émergents du territoire
- Confirmation du rôle du CLS comme outil de pilotage en santé de la CCTC
- Lancement d'une démarche de sensibilisation en santé environnementale



- Refonte de la page santé du site internet de la CCTC

Le Conseil Local en Santé mentale

Repères

- Signature du CLS le 28 août 2019, avec un axe 5 consacré à la santé mentale
- Décembre 2021 : le CLSM devient un organe indépendant du CLS

Faits marquants

- Octobre 2021 : Présentation de la démarche en santé mentale aux élus de la commission santé
- Novembre 2021 : présentation de la démarche en santé mentale aux partenaires du territoire
- Questionnaire en ligne de recueil de données sur les représentations en santé mentale
- Novembre 2021 : lancement des groupes de travail mixtes (élus et partenaires) pour configurer le CLSM de la CCTC.
- Novembre 2021 : formation de 9 élus en Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

2022 : Les perspectives

- Poursuite des groupes de travail pour finaliser le lancement du CLSM
- Lancement d'une Assemblée plénière pour une restitution des travaux opérés
- Mise en place d'un Comité de CLSM (fin 2022)
- Reconduite de la formation en PSSM pour de nouveaux élus
- Mise en place d'ateliers de sensibilisation en addictologie pour les élus et les partenaires du territoire
- Mise en place de 2 sessions de sensibilisation en santé mentale, en articulation avec les quartiers prioritaires de la ville à Moissac (26/09/2022)
- Mise en place de représentation en théâtre forum sur les questions de santé mentale dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM) (du 10 au 23 Octobre 2022)
- Mise en place d'une représentation théâtre forum sur la santé mentale et la périnatalité en partenariat avec le Relais Petite Enfance Intercommunal
- Elaboration d'un annuaire territorial en santé mentale
- Mise en place d'un groupe de travail spécifique sur l'intégration des personnes accompagnées au sein du CLSM



8- Restauration communautaire

Chiffres clés :

Année scolaire 2020-2021

Les principaux bénéficiaires

- 62 549 repas pour les Maternelles
Castelsarrasin : 37 785 (+12 099 repas par rapport à 2019-2020)
Moissac : 24 764 (+7 117 repas par rapport à 2019-2020)
- 130 008 repas pour les Primaires
Castelsarrasin : 68 105 (+16 924 repas par rapport à 2019-2020)

Moissac : 50 180 (+10 110 repas par rapport à 2019-2020)

Boudou : 6 524 (+1066 repas par rapport à 2019-2020)

Montesquieu : 5 199

- 15 721 repas pour les Centres de Loisirs
- 6 021 repas pour la crèche de Moissac
- 52 996 repas pour le portage à domicile

La cuisine centrale a préparé 271 662 repas (principaux bénéficiaires + repas externes) pour 2020-2021 contre 211 228 repas sur la période scolaire 2019-2020, soit une hausse de 60 434 repas en comparaison à 2019-2020. Période qui avait été fortement impactée par la crise du covid et les fermetures des écoles.

Repères

La Délégation de Service Public avec SOGERES a pris fin le 31 août 2021. En amont, lors du 1^{er} semestre 2021, la CCTC a lancé une consultation pour renouveler le choix du prestataire. Les élus ont décidé que le futur contrat avec le prestataire serait un marché de prestation de service sous forme de groupement de commandes et non plus une DSP.

Remise en concurrence du prestataire gestionnaire de la cuisine centrale sous forme de marché public pour une durée de 2 ans (renouvelable 2 ans) avec un groupement de commandes pour les communes de Castelsarrasin, Moissac, Boudou et Montesquieu et les CCAS de Castelsarrasin et Moissac, la CCTC étant le coordonnateur du groupement.

- La Cuisine centrale produira ainsi les repas pour les écoles de Castelsarrasin, Moissac, Boudou et Montesquieu, les CCAS de Castelsarrasin et Moissac et la crèche de Moissac.
- Le nouveau prestataire a été retenu fin juin 2021, c'est Sogères qui a remporté le marché.
- Réunion des membres du groupement le 22 juillet pour lancer le nouveau contrat.
- 01/09/2021 : entrée dans la nouvelle cuisine et début du nouveau contrat.

Faits marquants

Les points forts du nouveau contrat avec Sogères :

Nouveautés majeures :

- Mise en place de bacs gastro-normes en lieu et place des barquettes plastiques jetables pour les repas des écoles.
- Ce sont 50% de produits durables dont 25% de produits issus de l'agriculture biologique avec une montée en puissance en 2023 dans le cadre de la loi Egalim. Les produits durables sont issus de l'agriculture labellisée : AOP, IGP, Label Rouge, MSC...
- Une montée en puissance des plats avec des protéines végétales avec l'obligation d'un plan pluriannuel de diversification des protéines.

Les menus sont toujours étudiés en commission. Elle a lieu tous les 2 mois, en présence des personnes référentes. La commission met également en avant les problèmes rencontrés sur les différents offices, trouve des solutions et vérifie le respect des règles d'hygiène.

Composition

- Pour la Communauté de Communes : la Vice-Présidente de la Commission, la DGA et notre

AMO missionné pour le suivi et le contrôle du marché avec Sogères.

- Pour les Communes : l'élu en charge des affaires scolaires et un responsable du service.
- Pour la cuisine : la Directrice de la Cuisine Centrale et la diététicienne.

Les produits

Un maximum de plats « maison » avec des produits frais et locaux. Toutes les compotes sont faites maison avec pour base des pommes locales et des fruits de saison ainsi qu'un maximum de gâteaux.

Les achats responsables sont composés de produits issus de filières (cf. carte) et dans le respect de la loi Egalim du nouveau contrat :

- Courtes (un seul intermédiaire)
- Locales (origines sud-ouest)
- Bio
- Labellisées (Label rouge)
- Et de bassins de production de qualité

sOgeres

APPROVISIONNEMENT LOCAUX 2021-2022

TERRES des
CONFLUENCES
communauté de communes

Sca Le Pré Vert – Périgueux (24)
Coopérative d'éleveurs bio du Sud-Ouest
Sauté de veau

Blason d'Or – Saint Laurent Les Vignes (24)
Volailles nées, élevées, abattues et transformées
en Périgord, certifiées Label Rouge
Poulet entier

Fromagerie La Lémance – Montayral (47)
Lait d'origine biologique
Camembert, Brie et chèvre

Biscuiterie du Quercy – Montcuq (46)
Meringues et gaufres

Moulin de Montricout – Montricout (82)
Farine d'origine biologique

La ferme du Penot – Caumont (82)
Lait d'origine biologique

Mme Marty – Castelsarrasin (82)
Agriculture biologique
Kiwis – en saison

Coop fruitière – Moissac (82)
Melon et fruits et légumes
moches pour les purées

Boulangerie Combarieu –
Moissac (82)
Pains pour les écoles et le
CCAS de Moissac

Le Fournil des Délices –
Castelsarrasin (82)
Pains pour les écoles et le
CCAS de Castelsarrasin

Qualisol – Castelsarrasin (82)
Légumineux bio ou conventionnel

Bousquet Viande – Rodez (12)
Boucherie et atelier de fabrication
Sauté de bœuf de race Aubrac origine France
(Aveyron, Lozère ou Cantal)
Chipolatas / Saucisse de Toulouse : porc
origine France et fabrication locale

Mme Boerchia – Les Barthes (82)
Agriculture raisonnée
Prunes / Cerises / Pêches / Nectarines /
Abricots / Raisins

Aux saveurs du Quercy – Cazes-
Mondenard (82)
Groupement de producteurs locaux et bio (ou
en conversion) sur le Tarn-et-Garonne
Pommes / Poires / Raisins / Potirons /
Butternut / Carottes

Serres de Bessière – Bessières (31)
Producteurs de tomates de mai à novembre

Yéo Frais – Toulouse (31)
Laiterie fabriquant des yaourts avec du lait français
d'origine biologique
Yaourt à la vanille de marque Yogourmand



CALENDRIER DES ANIMATIONS 2021-2022

Notre proposition : associer une animation en lien avec votre territoire, son patrimoine gastronomique et vos valeurs avec notre programme d'animation national pour renforcer l'ancrage local de votre restauration. Les produits seront déclinés dans plusieurs recettes et sous plusieurs formes pour les faire (re)découvrir aux enfants.

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Bonne rentrée ! Le raisin local 	Les fruits à coques 	Les courges sous toutes leurs formes 	Repas de Noël 
JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
Disco Soup 	Savez-vous planter les choux ? 	Devine Ton Repas 	Manger bio c'est rigolo 
MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
La fête des légumineuses 	La fête des fruits et légumes de saison 	Bonnes vacances ! Les cerises d'ici 	Le manger-mains, c'est malin ! 

Achats responsables

- La DSP demandait un minimum de 40 % d'achats responsables dans les menus.

Pour l'année scolaire 2020-2021, les achats responsables atteignent 83,35 % (en légère baisse de 0,94 points par rapport à 2019-2020) grâce à l'engagement auprès de 15 producteurs locaux partenaires.

- Dans le cadre du nouveau marché, avec la loi Egalim, le taux de produits durables est de 50% avec 25% de produits biologiques.

De septembre à décembre 2021, le taux de produits durables est de 45,75 % dont 18,75% de produits biologiques.

Matériel

La Communauté de Communes est en charge du remplacement du matériel des offices (four de remise en température et armoire positive) ainsi qu'une partie du matériel de la cuisine centrale.

En 2021, elle a acheté le matériel suivant :

- Une armoire positive pour l'école élémentaire Ducau à Castelsarrasin : 2171,83 €
- Une armoire froide pour la crèche les Grapillous : 954 €
- Des armoires et fours pour les écoles de Boudou et Montesquieu pour un montant de 10 334 €, soit un total de 13 460 € (+3624 € par rapport à 2020).

Dans le cadre du Plan de Relance et de l'Appel à projets sur les cantines scolaires lancé par l'Etat et ciblant les communes éligibles à la DSR cible (Boudou et Montesquieu), nous avons bénéficié d'un financement à hauteur de 4 306,09 € pour les équipements achetés à Boudou et Montesquieu.

Nouvelle cuisine centrale



2022 : les perspectives

- Sourcing producteurs locaux : Maraîchage Haute Valeur Environnementale local.
- Plan de diversification des protéines : Augmenter la fréquence des légumineuses dans les entrées.
- Projet régional TETRAE « Défibio » : démarrage Octobre 2022.

L'appel à projet Tetrae (Transition en Territoires de l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

- C'est un programme de recherche à l'initiative de l'INRAE proposé à toutes les régions en co-financement sur 5 ans, 2022-2027. Il vise à développer des recherches en partenariat et en accélérant les processus de transition dans les territoires avec une forte interdisciplinarité. Il permet aussi de co-construire ces projets et produire des connaissances scientifiques sur ces processus de transition et contribuant à ces changements et innovations.
- Le point de départ de cet appel à projet est le plan pluriannuel de diversification des protéines végétales prévu dans le contrat avec Sogères et impliquant la coopérative agricole local Qualisol.
- Animations : « un producteur dans votre école » et « journées portes ouvertes »

UN PARTENARIAT PRIVILEGIE AVEC QUALISOL INSPIRE PAR LA LOI EGALIM



Devenir un territoire d'interconnaissance et de coopération exemplaire pour la valorisation de la production de céréales et de légumineuses en Occitanie.
Des échanges et communication avec du « grand public » : consommateurs, parents, enfants...



Développer les performances sociales de la coopérative : moins d'isolement des agriculteurs, intérêts nutritionnels des productions, renouveler l'intérêt métier, se sentir en phase avec les attentes sociétales...



Consolider la consommation de légumineuses et ouvrir les convives sur les autres types de céréales (épeautre, sarrasin, ..) produites sur le territoire pour engager la transition alimentaire



9- Cadre de vie

Elimination et valorisation des déchets/Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Repères

- Collecte des déchets ménagers : 10 369 tonnes collectées d'ordures ménagères et assimilés, en baisse par rapport à 2020 (10 273 tonnes) et depuis la création de l'intercommunalité (10 826 tonnes en 2017)
 - Dont 633 tonnes de déchets verts
- Tri sélectif : collecte hebdomadaire ou tous les 15 jours ; 1 204 tonnes de verre, 2 199 tonnes de tri sélectif
- Déchetteries :
 - Saint-Béart à Castelsarrasin : 6 447 tonnes, 57 194 passages (particuliers et professionnels)

→ Saint-Pierre à Moissac : 5 226 tonnes, 32 215 passages

La Biarne à Saint-Nicolas-de-la-Grave : 1 280 tonnes, 14 738 passages (particuliers et professionnels)

Moyens humains : 1 chef de collecte, 1 agent d'accueil de déchetteries, environ 30 ETP pour la collecte, 2,05 ETP responsables et administratifs, 1 ambassadeur du tri

Faits marquants

- Mars 2020 – 2021 : Maintien de la continuité de services lors de la crise sanitaire (Fait sans la tournée des déchets vert)
- 1er avril 2021 : Création d'un poste d'agent de pré-collecte (livraison des bacs)
- Mai 2021 : Renouvellement d'une benne à ordures ménagères
- Mai 2021 : Mise en place d'un marché d'entretien des véhicules poids lourds
- Mai 2021 : Renouvellement du marché de bacs à déchets
- Juin 2021 : Renouvellement du marché des bacs
- Septembre 2021 : Révision des tarifs de redevance spéciale et des déchetteries pour les professionnels
- Septembre 2021 : Validation de l'avant-projet des travaux d'optimisation des déchetteries intercommunales
- Octobre 2021 : Demandes de subventions pour le projet d'optimisation des déchetteries intercommunales
- Décembre 2021 : Demande d'enregistrement de la déchetterie Saint Béart au titre des Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE)
- Courant 2021 : Déploiement du système Cliiink de récompense du geste de tri du verre

2022 : les perspectives

- Diagnostics bio déchets
- Constitution d'un groupement de commandes pour l'acquisition de composteurs individuels avec le Grand Montauban et le SIRTOMAD
- Elargissement des horaires d'ouvertures de la déchetterie de la Biarne
- Levée de non-conformités relevées par la DREAL à la déchetterie Saint Béart
- Mise en place de la filière Eco mobilier à la déchetterie de la Biarne
- Projet de service Déchets
- Révision des tarifs de redevance spéciale et des déchetteries pour les professionnels
- Campagne « Jardinons au naturel »
- Réflexion sur la collecte des déchets verts en centre-ville de Castelsarrasin et de Moissac
- Travaux d'optimisation des déchetteries – année 1

10- Habitat

Politique locale de l'habitat (élaboration d'une OPAH intercommunale)

Repères :

Fin 2019, un marché a été attribué au bureau d'étude Villes Vivantes afin de réaliser une étude pré-opérationnelle OPAH ou PIG sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes (à l'exclusion du périmètre OPAH –RU de Moissac).

Lancée en 2020 cette étude s'est poursuivie en 2021 avec la tenue de trois comités de pilotage (COFIL) permettant de valider chacune des étapes d'avancement et la présentation du projet en conférence des maires et en bureau communautaire. Cette étude, et plus précisément le projet de convention de l'OPAH, est en cours de finalisation.

2022 : les perspectives

- Signature de la convention OPAH et des opérations façades communales
- Conclusion d'un marché pour le suivi et l'animation de l'OPAH

Appui technique aux communes sur la police spéciale du maire en matière d'habitat :

Par arrêté du 21 décembre 2020, le Président a renoncé au transfert de plusieurs polices spéciales dont notamment celle de l'habitat. Cependant, comme le stipule la délibération définissant l'intérêt communautaire dans le cadre de la compétence de l'habitat, le service aménagement et habitat apporte un appui technique pour les communes du territoire en termes de police spéciale.

2021

- Accompagnement de la commune de Castelmayran pour une procédure de péril
- Accompagnement de la commune de Montesquieu pour une procédure de péril

Guichet unique Rénov' Occitanie (CAUE)

Repères :

2021 : En partenariat avec le CAUE, mise en place de 4 permanences Rénov' Occitanie par mois (tenue par le CAUE sur le territoire) afin de conseiller les particuliers sur leurs projets de rénovation énergétique.

2022 : les perspectives

Une permanence supplémentaire sera ajoutée au siège de la Communauté de communes.

11- Logement

Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Faits marquants :

- 19 mars 2021 : Commission de coordination pour finaliser le système de cotation de la demande de logement avec l'élaboration de deux grilles de critères propres au territoire intercommunal, la première pour les primo demandeurs et la deuxième pour les demandes de mutation.
- Validation du projet de PPGDID et de son système de cotation de la demande par la CIL le 28 avril 2021 et par le conseil communautaire du 15 juin 2021.

- Mise en place de deux ½ journées de formation en juin à l'attention des agents d'accueil des mairies et structures partenaires de PPGDID pour accueillir et informer les demandeurs de logement social de façon harmonisée à l'échelle de la communauté de communes.
- Finalisation de brochures d'information sur la demande de logement social
- Communication et information sur le site internet de la communauté de communes
- 1^{er} octobre 2021 : intégration des critères de la cotation de la demande dans le SNE (solution technique mise à la disposition des EPCI pour paramétrer leur système intercommunal de cotation)

2022 : les perspectives

- Signature de la Convention Intercommunale d'attribution par les 22 communes et tous les partenaires de la CIL
- Signature de la convention du Service d'Accueil et d'Information des demandeurs de logement social par les 22 communes et tous les partenaires de la CIL
- Commission de coordination sur l'évaluation des objectifs d'attribution et sur l'information des demandeurs
- Consultation de bureaux d'étude pour la mise en place d'une démarche participative d'évaluation de la politique intercommunale d'attribution et d'information des demandeurs de logement social dans le cadre de la procédure définie par le décret n° 2015-524 du 12 mai 2015.
- Mise en place de l'évaluation à mi-parcours d'octobre à décembre.
- Mobilisation de la CIL pour avis sur l'évaluation à mi-parcours.

Aire d'accueil des gens du voyage (gestion et suivi)

Repères

- Au 1^{er} janvier 2017, la loi NOTRe a confié la gestion des aires d'accueil des gens du voyages aux Communautés de Communes.
- 1 aire à gérer : Aire d'accueil de Laverdoulette

Depuis 2017, la gestion des aires est confiée à la société Vago dans le cadre de marchés publics. Société déjà gestionnaire sous la compétence communale de Castelsarrasin avant la loi NOTRe.

Faits marquants

- Evacuation des dépôts sauvages sur l'aire de Maniou et remise du terrain à la commune de Castelsarrasin
- Réajustement des travaux de l'aire permanente de Laverdoulette centrés sur la sécurisation du site, l'installation du télépaiement pour les fluides et le traitement des eaux dans le respect des normes environnementales avec le maître d'œuvre Prima ingénierie
- Recherche d'un emplacement temporaire en vue d'accueillir les gens du voyage lors de la fermeture de l'aire de Laverdoulette le temps des travaux. Les parcelles 976 et 977 de la commune de Castelsarrasin jouxtant la station d'épuration de l'aire ont été déterminées.
- Lancement du marché public de travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage de Laverdoulette.

2022 : les perspectives

- Participation de la Communauté de Communes aux travaux d'élaboration du schéma départemental 2020/2025 des gens du voyage.
- Agrément par la DDT des emplacements provisoires le temps de la fermeture de l'aire de Laverdoulette pour les travaux
- Aménagement des emplacements provisoires : terrassement et installation de bungalows sanitaires

- Fermeture temporaire de 6 mois de l'aire de Laverdoulette pendant la réalisation des travaux à partir de l'été.
- Démarrage des travaux de l'aire de Laverdoulette préconisés dans l'été, retard du fait de la nécessité de constituer un dossier Loi sur l'eau par le maître d'œuvre.
- Nouveau marché public de service à lancer pour la gestion de l'aire de Laverdoulette qui se termine au 30 août 2022.

12- Environnement

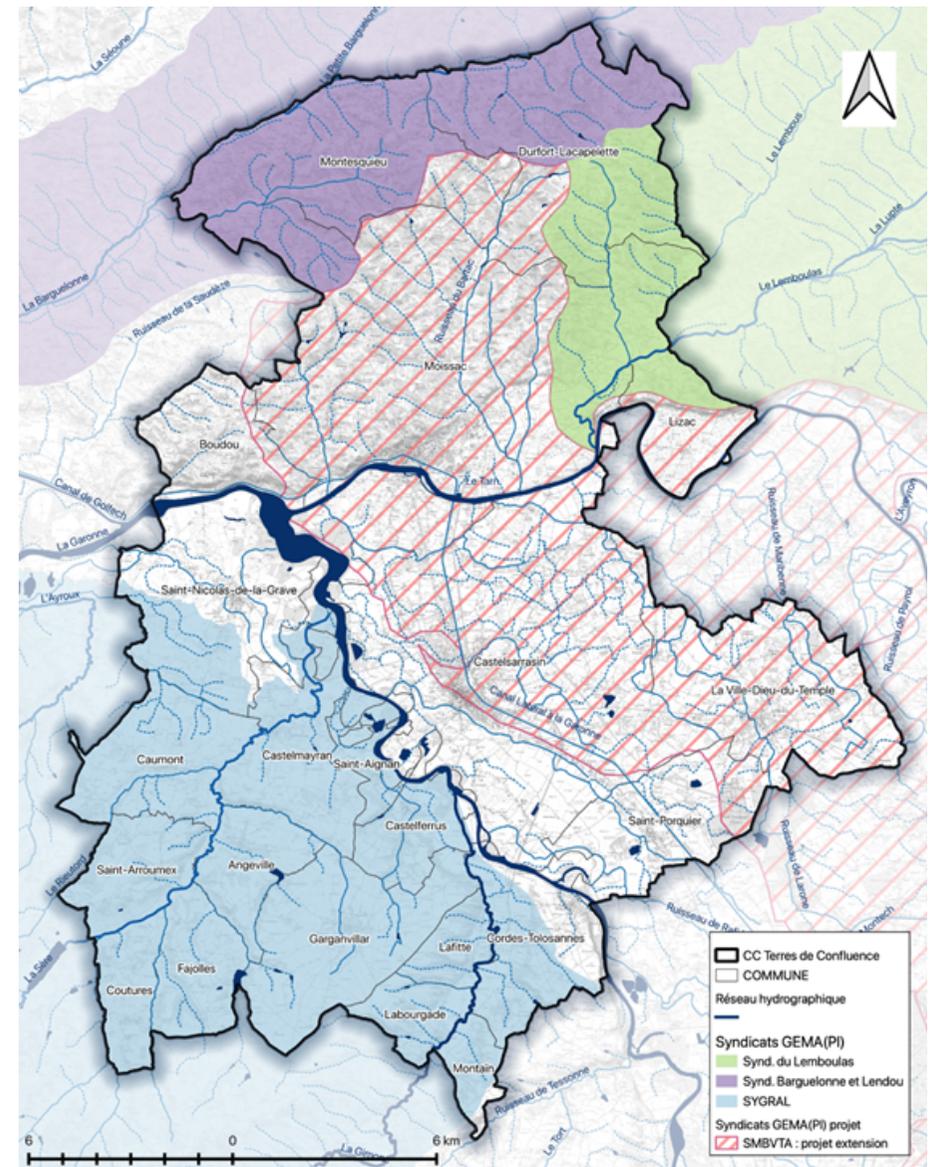
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

Repères

- Prise de la compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2018
- 5 unités hydrographiques de gestion
- Adhésion à 3 syndicats de rivières :
 - Syndicat du bassin versant du Lemboulas,
 - Syndicat de la Barguelonne et du Lendou,
 - Syndicat de Gestion des Rivières Astarac-Lomagne
- Convention de partenariat avec l'entente Neste et rivières de Gascogne (SAGE)
- SAGE Garonne porté par le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) sur le périmètre de la Garonne débordante (commission géographique 3)
- 1 TRI (Territoire à Risque Important d'inondation) Montauban – Moissac impactant Castelsarrasin, Moissac et Lizac
 - Un Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) d'intention labellisé sur le TRI Montauban-Moissac

Faits marquants

- Remise de l'étude de préfiguration de la compétence GEMAPI
 - AMO : CEREMA
 - Prestataire : groupement Opale/Cogite
- Finalisation de l'étude de danger (EDD) des systèmes d'endiguement de Moissac-Lizac (prorogation du délai de remise de l'EDD jusqu'au 31 mars 2022)
 - AMO : CEREMA
 - Prestataire : groupement Setec Hydratec/Opale
 - Etudes géotechniques complémentaires confiées à Ginger
- Finalisation de l'inventaire et du pré-diagnostic d'état des ouvrages de protection en lit majeur des cours d'eau présents sur le territoire de la CCTC
 - AMO : CEREMA
 - Prestataire : groupement Opale/Cogite
- Signature de la convention-cadre du PAPI Tarn et de la convention file de groupement de commande ; recrutement d'une chargée de mission PAPI mutualisée (coordonnateur : Communauté d'Agglomération Grand Montauban) pour mise en œuvre des actions du PAPI d'intention labellisé.



2022 : les perspectives

- Dépôt du dossier d'étude de danger des systèmes d'endiguement de Moissac-Lizac au 31 mars 2022 ;
- Validation de la stratégie politique pour la compétence GEMAPI et mise en œuvre des premières actions :
 - Secteur Tarn :

- Adhésion au syndicat de bassin versant du Tarn aval (SMBVTA) ;
- Secteur Garonne et ses petits affluents :
 - Mener les concertations pour débiter les diagnostics préalables aux PPG, sous maîtrise d'ouvrage interne et/ou collective (EPCI(s), SMEAG, Etat...)
 - Mener les études stratégiques de protection ou de levée des obstacles à l'écoulement ;
 - Définir une stratégie sur le devenir des ouvrages en Garonne et participer à l'émergence d'une maîtrise d'ouvrage intégrée sur la Garonne (concertations avec les acteurs du secteur de la « Garonne débordante » à partir de Toulouse Métropole à la CC des deux rives)
 - Initier un PAPI d'intention « Garonne débordante »

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif assure son rôle de contrôle et de conseil à destination des usagers, sur le fonctionnement et l'entretien des installations existantes, les projets neufs ou de réhabilitation.

L'objectif des missions du SPANC consiste à la réduction des risques environnementaux et/ou sanitaires, liés à l'absence d'installations ou à leur non-conformité à la réglementation en vigueur.

Repères

- Personnels et matériels mobilisés par la régie :
 - Contrôleurs : 1 ETP au 1^{er} trimestre 2021 puis 1,8 ETP (1,6 ETP en moyenne sur l'année)
 - Responsables et administratifs : 0,8 ETP
 - Equivalence de 2.4 ETP sur l'année.
- 22 communes sont gérées en régie par le SPANC pour les contrôles sur demande des pétitionnaires (CCI neuf ou réhabilitation, CBE, CBF vente)
- 2 communes (Castelsarrasin et Moissac) font l'objet, sur la période 2021-2022, de contrôles initiaux de bon fonctionnement et d'entretien, par le prestataire PURE Environnement, sur les installations existantes.
- 5366 installations recensées et bancarisées au 31/12/2021
- Etat des installations : 33 % sont conformes, 66 % sont non conformes et 1% d'installations absentes
- 80 points sur 100 pour l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif
- 1 budget équilibré avec le budget général (investissement compris : 268 227 € de recettes et 238 990 € de dépenses)

Faits marquants

- Contrôles initiaux de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes sur Castelsarrasin :
 - Exécution : prestataire PURE Environnement
 - Finalisation de la campagne de diagnostics initiaux sur Castelsarrasin.
 - Démarrage de la campagne de diagnostics initiaux sur Moissac.
 - **1256** contrôles initiaux réalisés
- Contrôles sur demande des pétitionnaires (CCI neuf ou réhabilitation, CBE, CBF vente) :
 - Exécution : régie

→ 584 contrôles :

- 9 contrôles de bon fonctionnement périodiques
 - 72 diagnostics initiaux
 - 227 contrôles de conception
 - 115 contrôles de réalisation
 - **233** contrôles de bon fonctionnement pour vente immobilière
- Demande d'avis d'urbanisme : 34 demandes instruites en régie
 - Sur les 1570 contrôles de bon fonctionnement (initiaux, ventes et périodiques) 29 % sont conformes, 68 % sont non conformes, dont 19 % présentant des risques pour la santé des personnes, et 3% ont conclu à une absence d'installation
 - 65 installations réhabilitées (1.9% des installations non conformes)

2022 : les perspectives

- Poursuivre les contrôles sur demande en régie
- Initier les contrôles de bon fonctionnement périodiques (CBF périodique) en régie dans l'objectif de l'équilibre budgétaire fin 2022 et par le prestataire PURE Environnement, selon les termes de l'accord cadre, pour les installations contrôlées il y a plus de 10 ans et les installations non-conformes contrôlées il y a plus de 4 ans.
- Finalisation des contrôles initiaux de bon fonctionnement des installations existantes sur Moissac, par le prestataire PURE Environnement
- Création d'une procédure à destination des communes sur les suites à donner pour les ANC contrôlés à risques

Centre aquatique intercommunal

Repères

- Objectif 1^{er} de l'équipement : savoir nager dans le cadre de l'apprentissage scolaire

Sur la partie construction

Faits marquants

- Mai 2021 : Début des travaux

← Chronologie du chantier



54



Avance forfaitaire : pour les marchés de travaux, il est prévu, habituellement, 5% d'avance. Suite à la crise COVID, et afin de soutenir la trésorerie des entreprises, 30 % d'avance forfaitaire ont été prévus. Au 31 décembre 2021, nous avons versé 952 210,11 € d'avance forfaitaire.

Projet :

- Projet de 11 104 057 € HT dont 9 373 553 € HT de travaux : reste à charge attendu déduction faite des subventions : 3 300 108 € HT (hors avenants).

Subventions – partenaires extérieurs

Subvention	Montant sollicité	Montant obtenu
DETR TRANCHE 1	715 000 €	715 000 €
DETR TRANCHE 2	791 507 €	791 507 €
ANDS	977 400 €	600 000 €
Région – équipement aquatique	1 231 500 €	1 200 000 €
Région – chaudière bois	190 800 €	92 423 €
Département 2016-2020	985 000 €	985 000 €
Département 2020-2026	480 000 €	420 019 €
Communes Moissac + Castelsarrasin	3 000 000 €	3 000 000 €
Total	8 371 207	7 803 949

Sur la partie gestion de l'équipement

Mode de gestion du futur équipement : Délégation de Service Public

Par délibération du 31 mars 2021, la CCTC a acté le choix de passer par une délégation de service public pour la gestion du futur centre aquatique.

Les principales missions confiées au concessionnaire :

- La gestion technique, administrative, financière, des ressources humaines et commerciale de l'équipement,
- L'entretien courant, la maintenance, la réparation et le renouvellement des équipements, des installations et du matériel,
- L'exercice des activités de natation et de détente auprès du grand public, des scolaires, des clubs...

2022 : les perspectives

- Désignation du délégataire au 1^{er} semestre 2022
- Livraison de l'équipement à l'automne 2022
- Ouverture de l'équipement : janvier 2023

